

CITÉ



www.rochechouart.com

Rochechouart

Janvier 2019

N° 45



Bien vivre notre ville

Dossier page 2 : Eau, assainissement : des enjeux d'avenir

Couverture : Quelques temps après l'aménagement du boulevard Carnot, de nouveaux locataires, joueurs et séduisants, sont apparus dans le Vallon de la Maillerie. En charge de l'entretien naturel du site, ils sont de suite devenus un point d'attraction supplémentaire pour les promenades dans notre centre-ville.

Retour en images



Fête des voisins à Babaudus



Balade au Grand-air



Réception 100^{ème} anniversaire de Mme «Marie» Soury



Présentation des services à la nouvelle Sous-Préfète



Refection du tonneau Chabernaud



Allées du château

Édito

En tant qu'élu, je me sens concerné par la crise sociale qui agite cette fin d'année. Chaque fois que nous votons l'impôt et que nous fixons le tarif de nos services, nous devons penser à celui ou celle qui recevra la facture.

Le mouvement des « Gilets Jaunes » a été l'expression vivante de la fracture territoriale et sociale que les élus locaux dénoncent depuis longtemps, particulièrement dans nos zones rurales.

Contraints de se loger toujours plus loin de leur lieu de travail, beaucoup de nos compatriotes ont été stigmatisés en tant qu'automobilistes par une série de mesures... Certes, le gouvernement a revu sa copie sur la question des carburants mais trop tard : d'autres revendications, sans doute plus profondes, sont apparues autour du pouvoir d'achat, de la fiscalité, des services publics, de la défiance envers la classe politique.

Lors de son allocution télévisée du 10 décembre, là encore bien tardive, le Président de la République a apporté quelques réponses sur le SMIC, la CSG appliquée aux retraites. Cependant, ces réponses ne pouvaient être à la hauteur des espérances et des attentes d'une population précarisée largement soutenue par l'opinion.

A l'heure où j'écris ces lignes, le Président et son gouvernement semblent parier sur le reflux de ce soutien aux « Gilets Jaunes » mais le mouvement ne s'arrêtera pas du jour au lendemain. On peut penser que d'autres concessions seront nécessaires.

Quant au grand débat national évoqué par le Président pour un nouveau contrat avec la Nation, les maires sont sollicités pour coordonner son organisation. Je suis prêt à m'engager dans cet exercice démocratique aux contours encore bien flous, pourvu que ce ne soit pas une simple opération de communication.

Ce numéro de CITE présente le

calendrier des chantiers qui seront réalisés avant la fin de ce mandat, en faisant notamment la part belle au vaste programme de travaux de Biennac. Après Babaudus et Juillac qui ont connu des travaux de cette ampleur, qui peut dire encore que nous oublions les villages de notre commune, même s'il y a encore beaucoup à faire ?

Par ailleurs, le dossier que nous consacrons à la politique de l'eau me semblait nécessaire pour faire le point avec vous sur cet enjeu d'avenir. Le réchauffement climatique et les sécheresses qu'il provoque nous obligent à nous interroger sur la ressource et notre consommation en eau potable. Nous devons plus que jamais protéger les milieux naturels, en particulier de la pollution des eaux usées.

Le dossier nous permet aussi d'évoquer le transfert des compétences « eau » et « assainissement » à la Communauté de Communes pour le 1^{er} janvier 2020, comme la Loi nous y contraint. Grâce au diagnostic que nous avons réalisé, le transfert pourra s'exercer dans les meilleures conditions, avec un schéma directeur d'entretien et de rénovation pour les 20 prochaines années.

2019 est là. Je souhaite que ce soit une belle année, une année de joie et de bonheur. J'ai toujours une pensée particulière pour ceux qui endurent les difficultés de la vie : chômage, précarité, santé, vieillissement, solitude... J'agis avec le Conseil Municipal pour que notre commune soit la cellule de base de la République au service des citoyens pour plus d'humanité et de justice sociale.

Jean Marie ROUGIER



Sommaire

02 Dossier

Eau, assainissement :
des enjeux d'avenir

06 Vie économique

Renouvellement et dynamique

08 Vie des services

10 Vie de la Cité

11 Rochechouart, d'hier à aujourd'hui...

12 Infos pratiques Etat-civil

14 Coup de projecteur Biennac : assainissement collectif

16 Vie associative Ça bouge dans nos assos

Magazine municipal semestriel édité par la Mairie
de Rochechouart - www.rochechouart.com

Directeur de publication : Jean Marie Rougier

Correspondance et Rédaction : Mairie

Création - Conception : LMID édition

Crédits Photos : LMID édition | Mairie | correspondants

Impression : Rivet Presse Edition





109

km de canalisations
d'AEP

32,8

km de canalisations
d'assainissement

54

habitations bientôt desservies
par l'assainissement de Biennac

Eau, assainissement : des enjeux d'avenir

*L'eau, ce trésor...
Accès à l'eau potable,
assainissement,
« l'eau », de manière
générale, est
devenue aujourd'hui
une préoccupation
centrale au niveau
mondial.
Il en est de même
au niveau de notre
collectivité. Souvent
peu perceptible,
elle représente
pourtant un des
plus importants
services de la
commune. Etat des
lieux et perspectives
d'avenir.*

L'eau et l'assainissement sont deux compétences qu'on oublie souvent tellement elles font partie intégrante de notre quotidien. Comme l'électricité, on se rend compte souvent de leur importance quand nous avons une coupure... Ce sont pourtant deux secteurs ô combien essentiels, qui méritent une attention de tous les instants. Qui se souvient en effet de la qualité de l'eau du robinet, il y a moins de 10 ans ? Que de chemin parcouru, depuis les bassins de Fontbouillant jusqu'à l'assainissement collectif de Biennac, en passant par le SYTEPOL !

Une des toutes premières préoccupations pour la commune, c'est de répondre aux besoins de chacun en eau potable. Cette équation intègre à valeur égale la quantité, la qualité et le coût. L'eau et l'assainissement s'intègrent dans une logique encore plus globale respectueuse de notre environnement, en matière notamment de rejets en milieu naturel.

Dans l'Histoire de la commune, tout a commencé dès la fin du Moyen-Âge avec les fontaines et les bassins de Fontbouillant, qui constituaient pour ainsi dire, le premier réseau d'adduction pour la ville. A cette époque évidemment, les villages utilisaient leurs puits pour subvenir à leurs besoins.

Puis, dans les années 1920/1930, sous l'administration de Jean Parvy, un plan « hygiène et santé » a été mis en place pour Rochechouart.

C'est alors que les premiers réseaux d'eau courante ont été réalisés, tout comme les premiers essais d'épuration.

DU CAPTAGE DANS LA GORRE À SYTEPOL

Là encore, les mesures ne visaient, exclusivement, que le bourg. Il faut dire qu'à cette époque, Rochechouart était littéralement un cloaque. Logiquement, le plan intégra la création d'un lavoir (celui qui vient d'être rénové et réaffecté, près du château) et de bains-douches.

C'est après la fin de la seconde guerre mondiale que la ville sous l'initiative encore de Jean Parvy, a entamé un énorme travail pour développer les réseaux d'adduction d'eau potable sur l'ensemble de la commune.

C'est à cette même époque que fut construite la première station de captage au Pont de Gorre. C'était la première rationalisation du prélèvement en eau. Cette station fut ensuite rénovée dans les années 1980. Mais à l'aube des années 2000, il fallut bien se rendre à l'évidence : la station du Pont de Gorre n'était plus à la hauteur des besoins des Rochechouartais.

Une étude, menée, en partenariat avec l'Agence de l'Eau sur les périmètres de captage autour de la Gorre avait alors révélé que l'eau était de très mauvaise qualité.

Il était dès lors essentiel de trouver une solution satisfaisante. C'est alors que fut créé en 2007 le SYTEPOL (Syndicat de Transport

ACCOMPAGNEMENT

Agence de l'eau « Loire-Bretagne » : un nécessaire partenariat

Cela fait une quarantaine d'années maintenant qu'a débuté le partenariat entre la ville de Rochechouart et l'Agence de l'Eau. Cette collaboration a pris la forme d'un plan décennal, élaboré à partir de la signature d'un Contrat d'Agglomération liant la Ville, la Région et l'Agence de Bassin.

Au fil des années, l'Agence de l'Eau est régulièrement intervenue sur les projets de la commune en matière d'eau potable et d'assainissement, en apportant un accompagnement financier non négligeable aux divers projets communaux concernant tant l'adduction en eau potable que l'assainissement (construction, réhabilitation...)

Récemment, lors des récents travaux de requalification du centre-bourg, l'intervention de l'Agence de l'Eau a

notamment permis que l'assainissement du bourg, jusqu'alors réalisé en « unitaire », soit réalisé en « séparatif ».

Par ailleurs, au travers de son expertise, l'Agence de l'Eau a aussi adapté au fil des années son accompagnement en fonction des différentes priorités, par exemple environnementales. C'est ce qui lui permet de définir ses axes d'intervention pour l'avenir.

Concernant notre commune, il s'agira prioritairement en matière d'assainissement, de la réhabilitation des ouvrages existants, et des aides à la connaissance et l'auto-surveillance ; en matière d'adduction d'eau potable, il s'agira principalement d'aides à la connaissance et aux économies.

d'Eau Potable de l'Ouest de Limoges) complété quelques années plus tard par la rénovation complète et la mise aux normes de notre château d'eau en 2014.

ASSAINISSEMENT : UN POSTE-CLE

Cela pouvait sembler un projet assez utopique, mais la création du SYTEPOL a fait entrer notre commune dans une nouvelle ère, en permettant aux villes de Rochechouart et de Saint-Junien (qui souffrait des mêmes problématiques de qualité), de bénéficier à partir de 2010 de l'eau produite par la Ville de Limoges. L'enjeu était de taille puisqu'il a fallu créer près de 42 km de canalisations (dont une traversée souterraine de la Vienne) depuis l'usine de traitement de La Bastide jusqu'à notre château d'eau.

Parallèlement, rappelons qu'à l'autre bout de la chaîne, l'assainissement représente un autre poste-clé pour la commune. Après le plan de Jean Parvy évoqué ci-dessus, il fallut attendre plusieurs années pour que des avancées substantielles se produisent en ce domaine.

Un très gros effort fut en particulier initié en la matière par Marcel Corivaud, et poursuivi par Jean Marie

Rougier, en collaboration étroite avec l'Agence de l'Eau « Loire-Bretagne ».

Ce précieux partenariat permit notamment l'édification de la station d'épuration de la Maillerie, en 1992. Cette nouvelle structure dont la capacité de traitement était 6 fois supérieure à la précédente station de la Grosille, permit l'extension progressive du réseau vers les faubourgs de l'agglomération.

Par la suite vint, en 2010, la mise en œuvre de l'assainissement collectif de Babaudus, puis celui de la route de Juillac en 2014 avant d'envisager aujourd'hui celui du village de Biennac (voir en page « coup de projecteur »).

UN TRAVAIL AU QUOTIDIEN

Pour une collectivité, la politique de l'eau ne s'arrête évidemment pas à la construction de structures ou de nouveaux équipements. Nos réseaux vieillissent et méritent une attention particulière. C'est un travail constant qui inclut l'entretien quotidien des infrastructures existantes et le traitement des dysfonctionnements qui se présentent.

Rochechouart est une ville assez atypique, avec un vaste

territoire et un habitat dispersé. Au final, ce sont près de 110 km de réseau d'adduction d'eau, et presque 33 km pour l'assainissement qui jalonnent notre commune, soit autant que la ville de Saint Junien qui compte pourtant trois fois plus d'habitants.

Soucieuse de préserver la qualité de service à l'ensemble des usagers, la commune s'est lancée dans une opération de grande envergure en trois temps.

Tout d'abord, un diagnostic des réseaux (eau potable et assainissement) était devenu incontournable et a permis de cartographier très précisément la localisation et l'état de tous nos réseaux, ce qui va permettre d'établir une programmation d'entretien et de rénovation jusqu'à 2040.

Plus précisément au niveau de l'eau, et compte tenu de nos réseaux vieillissants, nous avons constaté que notre rendement se réduisait progressivement, pour tomber à 65% en 2017. Lorsque nous achetions 100 litres d'eau à la ville de Limoges, 35 étaient perdus avant d'être utilisés. Il était temps d'agir.

Afin de juguler ces fuites souterraines, la collectivité a investi près de 150 000 €

pour installer 14 compteurs de sectorisation sur l'ensemble du réseau. De cette façon, en localisant plus précisément l'éventuelle fuite, les services pourront ainsi intervenir rapidement. Une efficacité utile pour le budget et l'environnement. En quelques mois les effets positifs sont déjà évidents.

Dans la même logique d'économies, un forage a été réalisé au stade, afin d'exploiter l'eau de la nappe souterraine qui court sous le site pour les arrosages d'espaces verts et du stade.

Troisième enjeu, notre zonage d'assainissement collectif. Pour faire simple, il s'agit de la cartographie qui distingue les zones de la commune disposant d'assainissement collectif, celles qui pourraient y prétendre et les zones soumises à un assainissement autonome individuel.

Notre précédent zonage prévoyait plusieurs villages pouvant potentiellement être dotés à terme d'un assainissement collectif. Des simulations financières ont été réalisées sur tous ces secteurs. Ce travail a abouti à une simple conclusion de bon sens: la mise en place d'un assainissement collectif n'a pas d'intérêt si le coût par habitation est supérieur à la mise en place d'une fosse septique individuelle ou d'une « micro-station ».

Le nouveau zonage sera de cette manière plus lisible et

intégrera désormais les villages de Biennac et des Chausseilles, ainsi que la zone et le village des Plats. L'ensemble des autres secteurs de la commune seront inscrits en zonage non-collectif dont le contrôle incombe à la Communauté de Communes à travers le SPANC.

ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

De façon globale, la conclusion de ces différentes études et travaux a montré les évolutions majeures que la ville, soucieuse d'apporter un service de qualité et au meilleur coût, a pu opérer en matière d'eau et d'assainissement tout au long de ces dernières décennies. Elle dispose aujourd'hui de tous les éléments techniques pour préparer l'avenir.

C'est d'ailleurs un enjeu général, qui dépasse très largement le cadre communal : les réseaux d'eau datent le plus souvent des années 50, 60, et ils sont vieillissants. A Rochechouart, par exemple, notre station d'épuration de la Maillerie accuse déjà ses 25 ans de fonctionnement, avec forcément des interventions d'entretien de plus en plus fréquentes.

Conscientes de la nécessité d'intervenir en premier lieu sur l'entretien de ce patrimoine et en particulier sur la rénovation des réseaux, l'ensemble des Agences de l'Eau vont désormais accompagner les collectivités sur cette seule priorité, les extensions de réseaux étant

désormais considérées comme secondaires.

PRÉPARER LE TRANSFERT DE COMPÉTENCE

Tout ce travail mené par la commune va permettre de transférer de façon optimale la compétence eau et assainissement à la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin, à l'horizon 2020, ou 2026.

Cette disposition prévue par la loi NOTRe de 2015 a ainsi été pleinement anticipée : « Notre objectif est de rendre une copie claire, sans mauvaise surprise pour notre intercommunalité », explique le Maire de Rochechouart, avant de préciser : « le transfert de cette compétence eau et assainissement à la communauté de communes est logique, dans la mesure où l'on voit bien que les problématiques dépassent de loin l'échelon communal. Cette évolution ouvrira sans aucun doute des perspectives de réhabilitation des réseaux à grande échelle. »

Peu d'incidence sont à prévoir au niveaux des redevances payées par les usagers « le fait de gérer l'eau et l'assainissement en régie municipale nous a permis de proposer des tarifs relativement bas, dans la moyenne du territoire. C'est une preuve de la qualité de notre service au regard de la taille importante de nos réseaux », conclut Jean Marie Rougier.

CHIFFRES

Les tarifs 2018 de l'eau

Abonnement annuel	Tarif annuel HT	TVA 5,5 %	Tarif annuel TTC
Abonnement eau	30,50 €	1,677 €	32,18 €
Eau de 0 à 500 m ³	1,55 €	0,085 €	1,64 €
Eau de 500 à 1000 m ³	1,49 €	0,081 €	1,57 €
Eau plus de 1000 m ³	1,42 €	0,078 €	1,50 €
Abonnement assainissement	21,00 €	néant	21,00 €
Assainissement collectif	1,75 €	néant	1,75 €
Redevance modération réseaux de collecte (collectif)	0,18 €	néant	0,18 €
Assainissement superficiel	1,30 €	néant	1,30 €
Redevance pour pollution domestique	0,23 €	0,012 €	0,24 €

La commune de Rochechouart compte un peu plus de 2400 concessions d'eau potable, et environ 1420 concessions d'assainissement.

Voici les différents tarifs de l'eau sur la commune de Rochechouart.

On notera que la commune a fait le choix, comme elle en avait la possibilité, de ne pas affecter de TVA aux tarifs d'assainissement.



Roc du bœuf : Laura Aubeau, Paco Meseguer et leur fille



Chic et choc : Viviane Brondy-Grandjean

Renouvellement et dynamique

De l'agriculture aux services, en passant par le commerce, l'industrie et l'artisanat, le tissu économique Rochechouartais se porte dans l'ensemble bien, avec une forte capacité de renouvellement et d'innovation. Notre commune bouge, et les acteurs économiques n'y sont pas étrangers !

La bonne santé et l'attractivité d'une commune reposent bien entendu sur la qualité du cadre et des services proposés à la population. Mais il ne faut pas oublier que la vitalité de la vie économique joue également, de façon complémentaire, un rôle fort important.

A cet égard, nous pouvons, à Rochechouart nous réjouir du dynamisme de nos acteurs économiques. Pour une commune de cette taille, force est de constater, en effet, que notre tissu économique est à la fois dense et dynamique. Et ce qui ne gâche rien, de nouvelles têtes font régulièrement leur apparition, dans tous les secteurs. Nous vous proposons de faire connaissance avec certaines d'entre elles.

ROC DU BOEUF

L'établissement du Moulin de la Côte prend un nouveau chemin : Nathalie Blancheton a en effet décidé de passer la main. Ainsi,

dès le 4 janvier, c'est un jeune couple qui reprendra les rênes en location-gérance : Laura Aubeau s'occupera de la salle, pendant que son compagnon, Paco Meseguer sera aux fourneaux.

Arrivant de Limoges le jeune couple, déjà fort expérimenté, s'engage d'un bon pas dans cette nouvelle aventure. Si l'exigence de qualité demeure, la carte évoluera probablement vers une cuisine un peu plus traditionnelle, tout en restant dans la même gamme de prix.

A noter, en plus des horaires d'ouvertures habituels (12-13h30 du mardi au dimanche, et soirée du jeudi au samedi), Laura et Paco vous proposent, le soir du jeudi au samedi, un salon apéritif à l'étage...

COMMERCE ASSOCIATIF

Dans un autre registre, et dans une logique de solidarité et de réemploi des objets, une nouvelle boutique a ouvert ses portes début septembre au 3, rue M. Thorez : « Chic et Choc ».

Ce magasin associatif propose des vêtements et des chaussures d'occasion à très petits prix (de 0,20 € à 15 €), pour bébés, enfants, femmes, et hommes. « Recycler et donner une nouvelle vie aux articles qui ne nous conviennent plus, c'est bien mieux que la benne », souligne Viviane Brondy-Grandjean, initiatrice du projet. Précisons que la boutique achète les vêtements, au prix unique de 3€/kg. Ensuite, ces derniers sont triés, lavés, repassés et soit mis en magasin, soit réorientés vers d'autres usages. A noter, les bénéfices sont répartis entre les coopératives de différentes écoles, dont celles de Rochechouart.

DÉPLOIEMENT

La finalisation de la ZA de La Fabrique avance, elle aussi, à bon train. Ainsi, Intermarché déploie progressivement l'ensemble de ses activités : depuis début décembre, le « Drive » est fonctionnel. Rappelons que ce système permet de commander

ses courses en ligne avant de venir les récupérer, sans avoir à passer par la case « Caddie ». Parallèlement, la nouvelle grande surface de Rochechouart s'est vue signifier l'acceptation du permis de construire pour une station-service avec point

de lavage et distribution de bouteilles de gaz. Les travaux pourraient commencer début 2019.

Pour conclure sur cette dynamique, on évoquera par exemple la disparition progressive de nos dernières

friches industrielles, mais aussi le développement que connaissent actuellement certaines entreprises emblématiques de la commune. A suivre, dans Cité 46...

ACTEURS DE LA CITÉ



Mme Silbermann, Sous-Préfète



David Betancort - kinésithérapeute



M. Arnaud, directeur Banque Tarnaud



M. Auzemérie, directeur Crédit Agricole

ADMINISTRATION

Pascale Silbermann, nouvelle sous-préfète

Depuis le mois de septembre, Mme Pascale Silbermann a pris les fonctions de sous-préfète de Bellac-Rochechouart, en remplacement de Mme Bénédicte Martin, nommée sur un poste de magistrate au Tribunal Administratif de Bordeaux.

Au-delà de son précédent poste, à la sous-préfecture d'Issoudun-La Châtre, Mme Silbermann s'appuie sur une solide expérience de terrain, forgée dès ses débuts à la Préfecture de Police de Paris.

Fin novembre, Mme Silbermann a eu l'occasion de faire plus ample connaissance avec notre commune et ses services, à l'occasion d'une journée de visite proposée par Jean Marie Rougier et ses adjoints.

Adjudant-chef Marie, brigade de gendarmerie

L'adjudant-chef Franck Marie a pris cet été le commandement de la brigade de Rochechouart. Marié et père de famille, il arrive de Limoges après avoir servi

plusieurs années en Guyane.

Tél : 05 55 03 60 17

Julie Lefebvre, sous-préfecture

Dans le cadre de son service civique, la jeune femme apporte son aide, depuis le 1^{er} octobre, aux usagers désireux d'utiliser le point d'accès numérique de la sous-préfecture.

2, place des Halles

SANTÉ

Jesùs Ramos García, kinésithérapeute

Le jeune praticien est arrivé il y a quelques semaines d'Andalousie, comme collaborateur de Marià Angeles Franco García, en perspective de l'installation du cabinet de kinésithérapie à la future Maison de Santé, fin 2019.

19 rue Fougeron Laroche,

Tél : 05 55 79 17 32

David Betancort, kinésithérapeute « Cabinet Victoire »

Depuis le mois de septembre, M. Bétancort, précédemment installé à Vayres, a ouvert un nouveau cabinet à Rochechouart. Le Cabinet Victoire est ouvert les mardis, jeudis et vendredis

sur rendez-vous.

24 route de Juillac, tél : 05 55 03 12 64

BANQUES

Sébastien Arnaud, directeur de l'agence Banque Tarnaud

Précédemment en poste sur l'agence de La Souterraine (23), cet aixois d'origine a retrouvé la Haute-Vienne en septembre dernier, avec cette nouvelle direction d'agence.

2 Place de l'Eglise, tél : 05 55 03 62 77

Alexandre Auzemérie, directeur de l'agence Crédit Agricole

Le jeune homme de 33 ans a pris cet automne ses nouvelles fonctions à la direction de l'agence Rochechouartaise de la « banque verte ».

4, place des Halles, tél : 05 19 78 02 95

Loïc Roldan, DS SMITH Consumer Packaging

Du nouveau rue de la Gare, avec l'arrivée cet automne de M. Roldan, qui a pris la direction du site de Rochechouart.

Pour sa part, M. Xavier Taillefer devient directeur technique « consumer », toujours sur le site de Rochechouart.

2, rue de la Gare, tél : 05 55 03 60 06



Rénovation de la salle Léon Pagnoux



Agrilocal - Maternelle

MÉDIATHÈQUE ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY

Création d'une ludothèque

A partir du début de l'année 2019, la Médiathèque enrichit encore sa gamme de services, en vous en proposant une nouvelle « ludothèque ».

Pour ce faire, la structure a récemment fait l'acquisition d'une vingtaine de jeux en tous genres, destinés à tous les publics, pour s'amuser et passer de bons moments en famille, entre copains... Ces jeux seront très bientôt disponibles en prêt.

A découvrir !

CYBER-BASE

Création d'un club de « Kid-Codeurs »

Depuis le mois de septembre 2018, les locaux de la Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry accueillent, un mercredi par mois, un club de Kid-Codeurs.

Concrètement, il s'agit d'un club de vulgarisation du codage informatique destiné à un groupe d'une douzaine d'enfants âgés de 8 à 11 ans. La Cyber-base est partenaire de ce programme, mis en place par le dispositif « Les Voyageurs du Numérique », qui lui-même dépend de la « Bibliothèque sans Frontières ».

Ces ateliers ludiques permettent aux enfants de découvrir les rudiments de la programmation. La prolongation de l'opération sera fonction du bilan établi en fin d'année.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Plan « Grand Froid »

Comme chaque année, la Mairie met à disposition des personnes fragilisées un registre (nominatif et confidentiel) afin de pouvoir intervenir en cas de grand froid.

Les personnes handicapées ou âgées de 75 ans et plus, souhaitant bénéficier de ce dispositif, sont invitées à se faire connaître.

L'inscription est gratuite, et peut être accomplie aussi bien par les personnes concernées que par des tiers.

Renseignements au 05 55 43 00 90.

Portage de repas

Le portage de repas est un service précieux pour nombre de personnes âgées ou fragilisées, et isolées. En toute logique, la Mairie et le CCAS apportent leur soutien à la Croix-Rouge pour le bon accomplissement de cette mission.

ESPACE PETITE ENFANCE ANNE SYLVESTRE

Multi-Accueil

« Le Toboggan » : A table... Les petits !

Le partage de bonnes pratiques visant le développement d'une alimentation saine et d'une bonne relation des tout-petits

avec la nourriture constitue un défi passionnant pour l'équipe du Multi-Accueil, la Cuisine Centrale de Rochechouart et les agriculteurs bio locaux.

Depuis plusieurs années déjà, les enfants sont sensibilisés à la découverte des aliments proposés. Dans cette logique, des ateliers-langage et cuisine sont régulièrement mis en place.

A l'automne, les tout-petits ont participé à une opération « découverte et suivi » des légumes bio produits localement. Ainsi, le 5 octobre, 10 enfants, 6 mamans et les éducatrices du Multi-Accueil ont effectué une sortie sur le site du GAEC « L'Oignon Fait la Force ». Là, Eléonore et Cédric Aubeneau les ont accompagnés dans la cueillette de légumes appelés à être cuisinés, comme de coutume désormais, par Philippe Couturier et son équipe de la Cuisine Centrale/restaurant scolaire.

En 2019, une expo-photo sera réalisée sur le thème du plaisir de manger ensemble des produits de qualité dès le plus jeune âge. A suivre !

RAM « La Marelle » : assistante maternelle, un métier à découvrir

Centre de ressources pour les assistantes maternelles du territoire, le Relais-Assistantes Maternelles « Chat Perché »

leur prodigue accompagnement et formations. Il vous invite à découvrir, et pourquoi pas vous engager vers cette profession, pour laquelle la demande est toujours très forte.

Renseignements : 05 55 03 61 80.

SERVICE ACCUEIL

Titres d'identité

La Mairie de Rochechouart est équipée d'une station dédiée permettant d'enregistrer les demandes de pièces d'identité (Carte Nationale d'Identité, passeport), puis de les retirer une fois réalisées.

Les demandes comme les retraits sont effectués exclusivement sur rendez-vous. Ne peuvent être pris en compte que les dossiers complets, c'est-à-dire comportant toutes les pièces (les photos d'identité de moins de 6 mois au format officiel) nécessaires à l'établissement du titre d'identité.

Rappelons que les pré-demandes peuvent être effectuées directement en ligne, sur les sites **servicepublic.fr** ou **ants.fr**.

Renseignements : service accueil, tél. 05 55 43 00 80.

SERVICES TECHNIQUES

Les Travaux en cours et à venir

- travaux de voirie sur des voies communales (secteur Mistral, Grand Vignoble ; prestataire extérieur pour un montant, d'environ 100 000 €) ;
- aménagement d'une voie allée Robert Francollin, travaux réalisés en régie. Le revêtement sera réalisé en 2019 par une entreprise privée ;
- rénovation en régie intégrale de la salle Léon Pagnoux : isolation, électricité, sonorisation, faux plafonds, peinture) ;
- rénovation de deux pièces du Centre de Loisirs de Babaudus : changement des menuiseries (entreprise Lasvergnas), peinture et mise aux normes PMR (en régie) ;
- station d'épuration de la Maillerie : mise aux normes, extraction des boues (en régie) ;
- création du local de la station de forage au stade ;
- aménagement du parking du Puy du Moulin (« ancienne trésorerie ») ;
- plan d'eau.

A noter, des travaux de plus en plus nombreux sont réalisés en régie, c'est-à-dire de façon autonome, directement par le service de la ville. Face aux restrictions de dotations, ces dispositions permettent non seulement de réaliser des économies, mais aussi de générer des recettes, par le biais de la récupération de TVA (au même titre que les opérations subventionnées).

ANIMATION-JEUNESSE / SERVICE SCOLAIRE

PLAN MERCREDI : « BAB' À L'ÉCOLE »

Suite à la décision du Conseil d'École au printemps dernier, l'organisation du temps scolaire dans les écoles de la commune a été revue, avec un retour à la semaine de 4 jours depuis la rentrée de septembre.

Cela a notamment amené la collectivité à réfléchir sur la nouvelle organisation que cette évolution allait entraîner pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, avec notamment la remise en place d'une ouverture sur la journée entière les mercredis.

Une première décision a été de conclure avec les services de l'Etat et la Caisse d'Allocations Familiales un Projet Educatif Territorial intégrant l'accueil périscolaire du mercredi pour permettre une cohérence entre temps scolaires et temps périscolaires.

Parallèlement, il a été choisi de relocaliser l'Accueil de Loisirs sans Hébergement (qui se tenait jusqu'alors à Babaudus) dans les locaux de l'école élémentaire Hubert Reeves (cour des Tilleuls). Ainsi, les mercredis pendant l'année scolaire, les enfants fréquentent donc « Bab' à l'école ».

Les activités proposées respectent la charte-qualité du « plan-mercredi », axée autour de 4 axes majeurs : articulation des activités périscolaires avec les enseignements ; accessibilité et inclusion de tous les enfants ; ancrage du projet dans le territoire ; qualité des activités.

RESTAURATION SCOLAIRE : AGRILocal

La récente visite du président du Conseil Départemental Jean-Claude Leblois, dans le cadre de l'opération « Au Pré de l'Assiette », a permis de mettre en lumière l'implication de l'équipe du restaurant scolaire au service de la qualité des repas servis.

Cela consiste notamment à travailler le plus possible en direct (sans intermédiaire commercial) avec des producteurs locaux, ou au moins régionaux, travaillant de préférence des produits « bio » ou issus d'une agriculture raisonnée.

Pour ce faire, l'équipe du chef Philippe Couturier s'appuie sur la plate-forme « Agrilocal 87 », soutenue par le département, et qui permet une relation directe entre producteurs et structures de restauration.

Vie de la cité



Accueil des nouveaux arrivants



Nouvelle antenne Orange

TOURISME : **4^{ème} ÉTOILE ET LABELS DE QUALITÉ POUR LE CAMPING DE LA MÉTÉORITE**

Au-delà de la belle saison réalisée cet été, le Camping de la Météorite s'est également vu récompenser par plusieurs distinctions : d'une part, sa 4^{ème} étoile, qui signale un hébergement d'excellent niveau, mais aussi le label « camping qualité », sans oublier « l'attestation excellence » décernée par le site touristique Tripadvisor.

De beaux encouragements pour Franck Keller et son épouse !

UN TEMPS CONVIVAL POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS :

Comme de coutume, Jean Marie Rougier et l'équipe municipale ont récemment invité les nouveaux arrivants de la commune pour un temps convivial de présentation et de rencontres.

Une sympathique occasion, pour les Rochechouartais de fraîche date, de découvrir l'ensemble des ressources, des services et, plus largement, des attraits de notre commune.

HABITAT : LA DYNAMIQUE DU CENTRE-VILLE SE RENFORCE

Si, à l'exception de la place du Château, les travaux proprement dits sont terminés depuis plusieurs mois maintenant, la requalification de notre centre-ville se poursuit, avec la mise en œuvre de plusieurs projets de rénovation ou de réhabilitation d'immeubles par des propriétaires privés.

C'est une véritable dynamique de l'habitat, dont profitera l'ensemble de la ville, qui est en train de s'épanouir, en permettant notamment de limiter la vacance des logements dans le centre-bourg.

FORÊT DE ROCHECHOUART-SAINT-AUVENT

Le Conseil Municipal a validé les actes pour l'achat par la commune de 7 hectares sur le

massif forestier de Rochechouart-Saint-Auvent. A la suite de la mobilisation populaire autour d'un fond commun animé par l'association « **Vivre le Parc** », cette dernière a fait donation à la collectivité des fonds récoltés. Ce sont ces fonds qui ont permis cet achat.

Par ailleurs, on notera que le Parc Naturel régional Périgord-Limousin a étudié les mesures de protection afin de solliciter auprès du Département de la Haute-Vienne la possibilité de créer une « **Zone d'Espace Sensible** ». Cette classification permettra la possibilité aux collectivités de préempter en cas de vente.

ANTENNE « ORANGE »

L'opérateur téléphonique met la dernière main à la construction d'une nouvelle antenne dédiée à la téléphonie mobile, près du gymnase. Les travaux ont débuté en novembre, et la mise en service est programmée pour début janvier 2019.

Le pylône de nouvelle génération est installé, et s'inscrit plus discrètement dans l'environnement que les précédentes antennes. La couverture réseau de notre territoire sera sensiblement améliorée.

TRÉSOR PUBLIC : DÉPART DE M. MASSON

M. Masson ayant été appelé sous d'autres contrées à la fin de l'été, la responsabilité du centre des finances publiques a été confiée à M. Binet, également en poste à Eymoutiers qui assure l'intérim en attendant la nomination du nouveau titulaire.

POL :

Réunion sur les Ordures Ménagères

De nombreux Rochechouartais ont participé, cet automne, à une réunion d'information sur la question des Ordures Ménagères organisée par POL.

Derrière les questions que soulèvent l'enlèvement

et le traitement de nos déchets au quotidien, les participants ont pu prendre connaissance du positionnement global de notre communauté de communes en ce domaine, qui constitue un enjeu environnemental et économique majeur des prochaines décennies.

Maison de Santé, bientôt le début des travaux
Suite à l'appel d'offre, remporté par la SELI, et à

la validation du Permis de Construire, les travaux de construction de la future Maison de Santé de Rochechouart débuteront au début de l'année 2019 (fin janvier ou début février).

L'ouverture de cette structure très attendue de la population – et des soignants – est toujours programmée à fin 2019.

Au long du chantier de rénovation de notre centre-bourg, l'historien médiéviste Christian Rémy nous invite à redécouvrir certaines facettes de la vie de Rochechouart au Moyen-Âge... Cinq voyages dans le temps pour mieux connaître notre cité !



5. LES MÉTIERS DE LA VILLE AU MOYEN ÂGE

Comme aujourd'hui, la ville médiévale est un lieu de redistribution des productions et de concentration de services spécialisés. Rochechouart possédait son marché de la porte Marchedieu, des foires et le marché aux cochons de la porte du Pic. Mais le cœur de l'activité marchande se concentrait sous la grande halle établie au chevet de l'église et séparée des bancs charniers, réservés à la découpe des viandes et regroupés dans une petite halle secondaire. Dans ces marchés, on trouvait surtout des produits alimentaires : viandes, grains ou pains, sel et poivre, moutarde et fromages. Sur les façades de la ville actuelle, on peut encore remarquer les traces d'anciennes échoppes, signalées par une grande ouverture en arc surbaissé, destinée à accueillir un volet amovible qui, déployé, servait d'étal sur la rue.

Avant la fin du Moyen-Âge, on mentionne rarement le métier des habitants, sauf quand ils sont religieux ou nobles, et une partie de la population vivait du service de ces élites privilégiées. On n'évoque guère que la fonction de consul (qui n'était pas un métier) et on suggère la qualité d'un habitant par le précat de maître, parfois par le diplôme (bachelier ou licencié en droit) ; la qualité de bourgeois n'est pas utilisée avant le XVII^e siècle à Rochechouart.

La ville proposait un éventail de métiers de l'artisanat plus large que dans les villages ruraux : des charpentiers, maçons, carriers ou couvreurs, des forgerons, des couturiers, tisserands ou pelletiers

(travail des peaux), des hôteliers, barbiers ou chapeliers (spécialité locale, attestée dès 1479), et bien sûr, des marchands, dont on ne précise jamais la nature des produits traités. L'activité des bouchers était règlementée car on voulait éviter les intoxications (comme en 1639, suite à un abattage sauvage) ; les boulangères restent peu visibles car, placées sous l'autorité permanente des hommes, elles n'interviennent pas dans les contrats (sauf en cas de veuvage). On trouve aussi les services spécialisés de notaires, conseillers juridiques, sergents ou médecins (maître Pierre de Prunh, fizicus dès 1260). Beaucoup d'habitants pratiquaient plusieurs activités. Les agriculteurs étaient minoritaires mais bon nombre d'habitants de la ville, exerçant un autre métier, cultivaient aussi un lopin (jardin, vigne). En 1485, on signale trois laboureurs à bœufs et huit laboureurs à bras dans la ville. Avec le XVII^e siècle et l'essor du protestantisme, l'offre de services s'élargit avec des avocats, apothicaires, chirurgiens, menuisiers, tailleurs d'habit, marchands drapiers et un maître horloger, puis, au XVIII^e siècle, des perruquiers, sabotiers, docteurs en médecine, teinturiers, cabarettiers, serruriers, aubergistes et même un peintre (Desvergues en 1704) ; on commence à trouver des vigneronniers spécialisés.

Dans l'ensemble, la faible spécialisation professionnelle de la population est le révélateur d'une urbanisation moins avancée qu'à Saint-Junien ou Saint-Léonard : en 1296, lorsque le vicomte concédait ses franchises aux habitants, ne disait-il pas qu'ils étaient pauvres ?

Prochaine chronique dans Cité n° 46 : le protestantisme dans la ville aux XVII^e-XVIII^e siècles



ZONE BLEUE

Rappelons que les places de stationnement en centre-ville matérialisées par de la peinture bleue sont placées sous la réglementation de la Zone Bleue. Celle-ci permet de rester stationné 1h30 sur le même emplacement, en indiquant son heure d'arrivée à l'aide d'un disque.

Elle est en vigueur du lundi au vendredi de 9h à 18h, et le samedi de 9h à 12h.

Vous pouvez toujours vous procurer gratuitement votre disque de stationnement en Mairie.

ELECTIONS EUROPÉENNES

Ce scrutin permettant de désigner les 79 représentants de la France au Parlement Européen se déroulera sur un seul tour, le 26 mai 2019.

Rappelons que pour pouvoir voter dans une commune, il est nécessaire d'être inscrit sur la liste électorale.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES : NOUVEAU

Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales de 2 façons :

- en ligne, sur servicepublic.fr ;
- sur place en Mairie.

Dans tous les cas, il vous sera demandé une pièce d'identité récente attestant de votre nationalité française, et un justificatif de domicile.

NB : si vous êtes devenu français récemment et que vous n'avez pas encore de papiers français : pièce d'identité d'origine (passeport ou carte d'identité) récente + une preuve de la nationalité (décret de naturalisation par exemple).

Rappelons également que les ressortissants de l'Union Européenne disposant du droit de vote peuvent eux aussi voter lors de ce scrutin. Pour cela il leur faut être inscrit, ou s'inscrire, sur les listes électorales complémentaires.

Notez bien par ailleurs que les démarches sur servicepublic.fr sont absolument gratuites. Méfiez-vous de tout site qui vous demande un paiement pour valider une démarche officielle, quelle qu'elle soit.

« L'ARMÉE DE TERRE RECRUTE » : RÉUNION D'INFO À ROCHECHOUART

L'armée de terre recrute et forme les jeunes femmes et les jeunes hommes, de 17 ans 1/2

jusqu'à 32 ans, ayant une formation allant de « sans diplôme » à BAC +5.

Une réunion d'information sera organisée à Rochechouart le 26 janvier 2019, de 10h30 à 12h, à la mairie.

Renseignements et informations sont également disponibles sur le site internet sengager.fr ; Vous pouvez aussi prendre rendez-vous au Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées de Limoges.

**2 Bd Carnot (carrefour Tourny), 87000 Limoges.
Tél : 05 55 34 84 00**

FUITES D'EAU : SURVEILLEZ VOS COMPTEURS !

Les fuites d'eau peuvent représenter un important désagrément, jusque sur votre facture d'eau. Afin de pallier ce risque, le service de l'eau de la commune vous invite à procéder à une surveillance du compteur d'eau.

Par ailleurs, avec la venue de l'hiver, et afin d'éviter tout risque de détérioration de vos circuits d'eau extérieurs, il est vivement conseillé de les protéger contre le gel.

ECOPOINTS :

Rappelons que les Eco-points sont conçus pour recevoir exclusivement le tri sélectif. Or, malgré les efforts du plus grand nombre, de mauvaises utilisations de nos éco-points, sont encore régulièrement constatées.

Après de multiples campagnes de sensibilisation, les Maires de la Communauté de Commune Porte Océane du Limousin vous informent que désormais ils répondront à de nouvelles incivilités de ce type en allant jusqu'à la verbalisation.

FDGDON HAUTE-VIENNE

Nous sommes confrontés très souvent aux nuisances causées par les différentes espèces invasives.

Soucieuse de répondre à ces problématiques, votre commune adhère à la FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles), section départementale de l'organisme à vocation sanitaire agréé par l'État pour le suivi des plans de luttés pour la protection des cultures.

Les techniciens vous accompagnent

dans la mise en place d'actions telles que : piégeage, mise à disposition de cages-pièges, formation à l'identification des plantes exotiques envahissantes, conseils de gestion, information et lutte sur les « bio-agresseurs » (chenille processionnaire, cynips du châtaignier,...)

Cette année encore, en fonction de vos besoins, des actions collectives seront organisées par la FDGDON. Concernant plus spécifiquement la régulation des populations de ragondins, une campagne de piégeage va être organisée sur la commune.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire au secrétariat de la mairie (05 55 43 00 80) ou auprès de la FDGDON au 05 55 04 64 06.

SYNDICAT MIXTE VIENNE GORRE

Depuis 2000, le Syndicat Mixte assure la compétence « restauration et entretien des cours d'eau », sur un bassin regroupant 15 communes situées sur les bassins versants de la Gorre et de la Graine, de Pageas à Chabanais, en passant par Saint-Laurent-sur-Gorre et Rochechouart.

Le Syndicat accompagne les propriétaires de parcelles humides, les exploitants agricoles ou les collectivités, et il peut mobiliser des financements publics.

Contact : contact@syndicatmixteviennegorre.fr

AIDE À DOMICILE

Limousin Aide A Domicile

L'agence Rochechouartaise de Limousin Aide à Domicile propose de nombreux services afin de préserver l'autonomie des publics fragilisés.

De multiples services sont proposés dans les domaines du ménage/repassage, de l'aide à la

personne, mais aussi du soutien à l'enfance et à la scolarité.

Rond-point Gambetta ; 05 55 03 59 63 ;
www.limousinaideadomicile.com

UNA

Intervenant sur l'Ouest du département de la Haute-Vienne, UNA Ouest 87 vous propose toute une gamme de prestations liées à l'aide à la personne et à l'aide à domicile : garde, jardinage/bricolage, ménage/repassage, accompagnement social et aide aux aidants...

Contact : 05 55 02 46 01 ; unasaintjunien@orange.fr

ETAT-CIVIL ET R.G.P.D.

Bien plus qu'une rubrique, l'Etat-Civil était un de vos rendez-vous incontournables dans chaque numéro de CITE. C'est avec regret que nous devons vous l'annoncer : cette photographie de notre vie locale, avec ses joies et ses peines, n'apparaîtra plus dans votre magazine.

En effet, suite à la mise en place du Règlement Européen sur la Protection des Données, toute publication de données personnelles doit nécessairement faire l'objet d'un consentement préalable des personnes concernées, ou bien de leurs parents ou de leurs proches le cas échéant. Dans cette logique et dans le respect de cette réglementation, la commune a choisi de suspendre, dans un premier temps, toute publication d'Etat-Civil (naissances, Mariages, décès), tant sur le site internet que dans la presse municipale. De même, les données d'Etat-Civil ne peuvent plus être transmises à la presse.



INTERCOMMUNALITÉ : POL EN DÉTAIL

Voici un rapide répertoire des services offerts au public Rochechouartais par Porte

Océane du Limousin, en fonction des compétences de la nouvelle collectivité.

**Porte Océane du Limousin : 1
avenue Voltaire, 87200 Saint-
Junien.
Tél : 05 55 02 14 60**

Compétences et contacts :

Collecte des ordures ménagères,
Eco-points, encombrants : quai
des Mégisseries, 87200 Saint-
Junien.
Tél 05 55 02 82 11

Déchetterie : Mascureau, 87600
Rochechouart.
Tél : 05 55 03 08 59

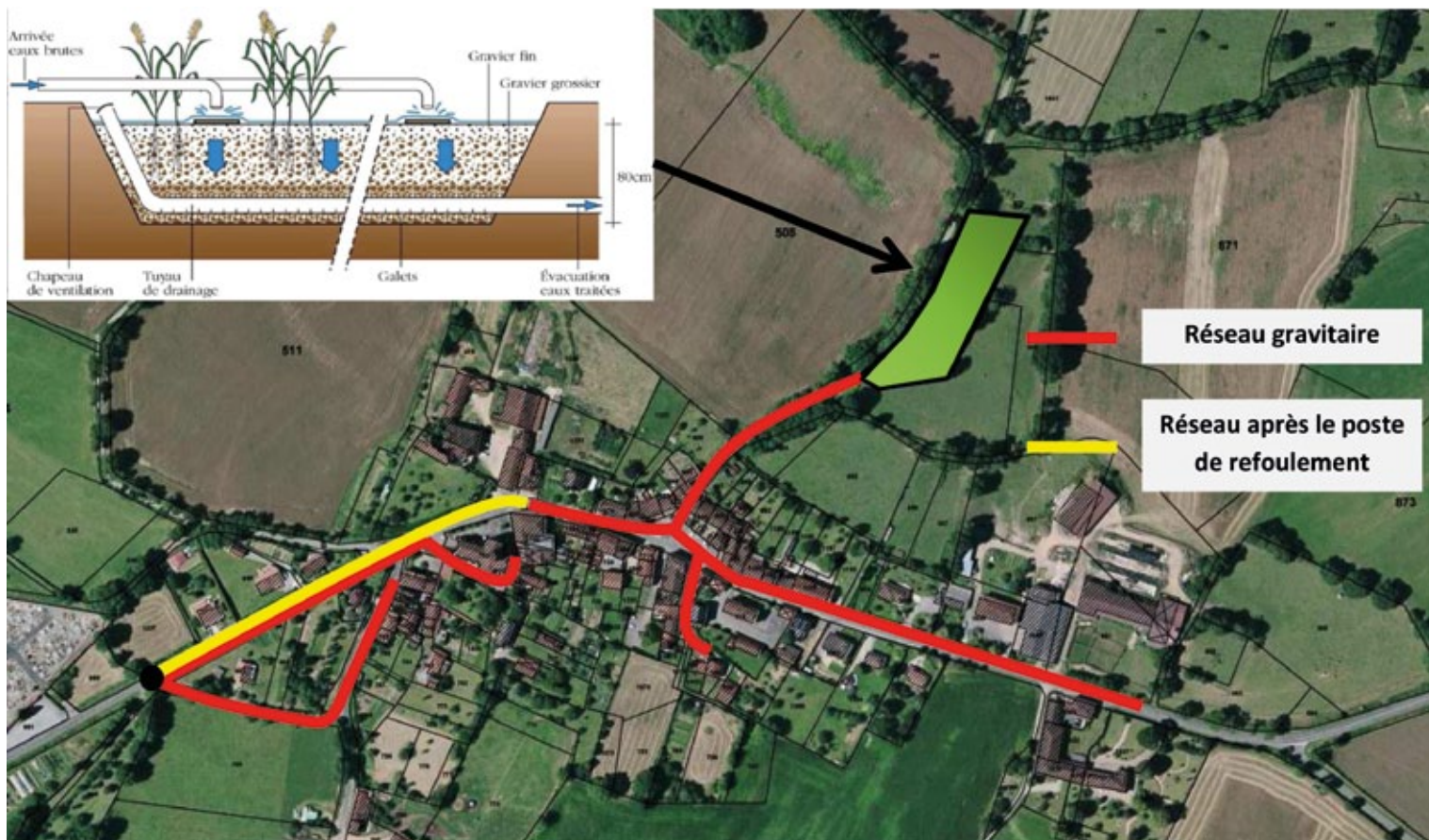
Ecole de Musique Intercommunale :
18 rue Léontine Vignerie, 87200
Saint-Junien. Tél : 05 55 02 59 81

Office de Tourisme : 4 rue Victor
Hugo, 87600 Rochechouart.
Tél : 05 55 03 72 73

Réserve Naturelle, Maison de
la Réserve-Espace Paul Pellas :
16 rue Jean Parvy, 87600
Rochechouart.
Tél 05 55 03 02 70

Voirie hors aggl. : 1 avenue
Voltaire, 87200 Saint-Junien.
Tél : 05 55 44 03 37

Coup de projecteur



Biennac : un assainissement collectif à l'horizon 2020

L'intégration du village de Biennac au dispositif d'assainissement collectif faisait partie des engagements prioritaires de l'équipe municipale en 2014. Ce projet ambitieux sera mis en œuvre d'ici 2020 conjointement avec la réfection du réseau d'adduction d'eau potable.

Les habitants de Biennac attendaient avec impatience la réalisation de ce projet. Cette opération complexe n'a pas été simple à concrétiser tant il a fallu faire face à de nombreuses problématiques. Si les contraintes techniques ont pu être résolues assez rapidement, la ville ne pouvait assumer financièrement seule cette opération d'envergure. Elle nécessitait inévitablement le concours des partenaires institutionnels tels que l'Agence de l'Eau, le Département et le SEHV 87.

« LE DERNIER WAGON DU DERNIER TRAIN »

« Nous avons été relativement inquiets en début d'année 2018 car l'Agence de l'Eau était en train de revoir ses orientations » soupire Jean Marie Rougier. Compte tenu du vieillissement des réseaux en France, les extensions des réseaux ne constitueront plus une priorité pour les

Agences qui préfèrent désormais concentrer leurs aides sur les rénovations de réseaux. »

Le projet semblait à un certain moment véritablement compromis... Mais la collectivité a fait en sorte d'obtenir que l'aménagement d'un réseau collectif à Biennac soit néanmoins validé : « Comme sur bon nombre d'autres dossiers de la ville, nous avons su être réactifs et opportunistes. Nous avons réussi à prendre le dernier wagon du dernier train », souligne dans un sourire Jean Marie Rougier.

Le Département et le SEHV ont depuis confirmé également leur participation.

Tous les feux sont désormais au vert et c'est fort heureux tant ce chantier semble légitime. En effet, la densité de population du village, avec 54 habitations potentiellement concernées, donnait la cohérence de base à ce projet. Au final, un assainissement collectif présentait un bien plus

grand intérêt qu'une addition de stations individuelles autonomes.

UNE STATION D'ÉPURATION AUTONOME

Par ailleurs, une autre raison rendait cette opération nécessaire : « Avec les assainissements individuels tels qu'on les a connus jusqu'alors, on a pu constater de nombreux désordres dans la nature, liés aux pollutions domestiques », indique Jean Marie Rougier. « Cela ne pouvait rester en l'état ».

Cet assainissement collectif sera aussi l'occasion de développer l'attractivité de ce village historique, dont les atouts méritaient d'être valorisés. Ce sont véritablement des aménagements profonds qui vont être réalisés pour renforcer encore plus le charme indéniable du village avec en particulier les enfouissements de réseau et la reprise de la voirie et des trottoirs (voir ci-contre).

Les contraintes fortes au niveau de la topographie ont orienté les choix de la commune. La solution technique la plus judicieuse était de créer un réseau autonome avec sa propre station d'épuration de nouvelle génération à roselière, au lieu de multiplier canalisations et pompes de relevage pour aller rejoindre la station de La Maillerie.

Sur un plan pratique, la plus grosse partie du réseau fonctionnera de façon gravitaire, avec toutefois, sur la partie Ouest, un réseau de collecte impliquant une pompe de refoulement. Cette tranche de travaux sera intégrée au budget d'assainissement de la commune. Elle représentera

un coût total d'environ 530 000 € hors taxes.

RENFORCEMENT DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE

Profitant des tranchées de l'assainissement collectif, le réseau d'adduction d'eau potable sera également totalement repris. En effet, le réseau existant, desservi comme l'ensemble de la commune par le château d'eau du Grand Vignoble, n'avait jusqu'alors fait l'objet d'aucune rénovation depuis sa création.

Ce chantier permettra donc d'améliorer l'efficacité du réseau, avec notamment la reprise de l'ensemble des branchements et la mise en place des compteurs à l'extérieur des habitations. Il répondra aussi à certaines attentes comme celle du centre de secours, qui souhaitait voir augmenter le débit sur les postes d'incendie du village.

Le coût de cette opération sera affecté au budget de l'eau pour un montant de 170 000 €.

L'Avant-Projet Sommaire de cet important chantier a été réalisé par la société Larbre Ingénierie, et validé par le Conseil Municipal du 24 septembre dernier. Puis l'ensemble du projet, incluant l'enfouissement des réseaux et les travaux finaux de voirie, a été présenté aux habitants de Biennac le 15 novembre dernier, à la salle Léon Bonnin. La prochaine étape sera l'avant-projet détaillé et s'ensuivra la consultation des entreprises. Le chantier démarrera alors en septembre 2019.

RÉSEAUX AÉRIENS

Vers un effacement complet

A l'image de l'opération qui se terminera au premier semestre 2019 en centre-ville, et dans une logique de cohérence globale, le village de Biennac fera l'objet, au terme des travaux évoqués ci-contre, d'un chantier complémentaire, portant sur l'effacement des réseaux aériens (électricité, téléphone, éclairage public).

L'idée directrice de ce projet, déjà validé dans son principe par les partenaires institutionnels, est de compléter, dans un esprit de sécurité et d'esthétique, la requalification de ce village, qui ne manque ni de charme, ni d'attraits. Biennac bénéficiera ainsi en deux ans d'une véritable réhabilitation en profondeur.

Pour ce qui concerne les travaux d'enfouissement même, l'étude préalable sera réalisée en 2019, et les travaux interviendront en 2020, à la suite de la finalisation du chantier d'assainissement collectif et d'adduction d'eau potable. L'enfouissement, réalisé avec le SEHV87 (Syndicat Energies Haute-Vienne) sera suivi d'une réfection des trottoirs par la commune, et une réfection de la voirie par le département.

Le montant de ces travaux a d'ores et déjà été estimé. Ils s'élèveront à environ 144 000 € (pris en charge à 100% par le SEHV) pour le réseau électrique, 54 720 € pour le réseau de télécommunication (eux aussi pris en charge à 100% par le SEHV) et 77 520 €, pris en charge par la commune pour l'éclairage public (candélabres, massifs, commande EP, réseau).

Nul doute que cette tranche finale permettra, en plus de la valeur ajoutée technique, de renforcer encore le charme indéniable et l'attractivité du village.

Vie associative



Maison médicale : les 2 kinés, Maria Angeles Franco Garcia et Jesus Ramos Garcia



Téléthon 2018 - réunion préparatoire

« MAISON MÉDICALE DU PAYS DE LA MÉTÉORITE »

La construction de la future maison de santé pluridisciplinaire entrera donc, début 2019, dans sa phase opérationnelle, avec une ouverture programmée pour fin 2019. Dans cette perspective, les praticiens qui vont l'occuper avancent eux aussi et « Maison Médicale du Pays de la Météorite », l'association créée à cette occasion se structure.

Cette association, que nous avons évoquée dans le bulletin « CLES » n° 34, est désormais opérationnelle, et se prépare à tenir sa première assemblée générale début 2019, sous la houlette de son président, le Dr Vincent Sauget.

Cette réunion signera l'entrée officielle en activité de cette structure, créée pour regrouper, centraliser pour ainsi dire la parole et les projets des professionnels de santé installés dans la Maison de Santé Intercommunale.

Pour l'heure, et au même titre qu'on est en attente du début du chantier de construction, il est encore tôt pour évoquer quels seront les axes de travail et d'action de cette association.

Une chose est certaine toutefois : tous les praticiens qui occuperont ces nouveaux locaux sont impatients d'en prendre possession. Pour plusieurs raisons : pouvoir offrir des prestations optimisées (par exemple, une balnéothérapie pour le cabinet de kinésithérapie) et fluidifier globalement le parcours de soins.

Rappelons que la future Maison de Santé proposera trois pôles (Médecine, Cabinet infirmier, Kinésithérapie/podologie), ainsi que deux salles d'attente, une grande salle de réunion, une salle de repos/restauration, sans oublier une structure adossée à la Maison de Santé et dédiée à l'ostéopathie.

Nous aurons l'occasion de revenir bientôt sur les praticiens intervenant dans la nouvelle structure, ainsi que sur le rôle de leur association.

Ça bouge dans nos assos

Au cœur de la vie de notre commune, les 66 associations Rochechouartaises jouent un rôle essentiel en matière de dynamique et de lien. Nous vous proposons un bref (et forcément partiel) tour d'horizon de leur actualité.

NAISSANCE : « FOLK GALERIE »

Créée cet été, l'association Folk Galerie est destinée aux amateurs de musiques « live », quelles qu'elles soient, et qu'ils soient spectateurs ou pratiquants. Depuis le mois de septembre, les passionnés qui l'animent organisent une scène ouverte par mois dans la Salle Jacques Brel.

Contact : 06 84 62 70 24

ROMC : NOUVELLE APPELLATION POUR LES CROSSMEN

C'est désormais officiel, le Quad ROMC change de nom et (re)devient le ROMC (Rochechouart Olympique Moto Club). Le bureau reste quant à lui inchangé autour du président Pierre-Alain Robin, et l'association prévoit l'organisation d'une compétition « FFM » sur son terrain de la Chassagne en 2019.

Contact : 06 47 22 68 51

ROC TENNIS : DEUX CO-PRÉSIDENTS

A l'issue de son Assemblée Générale, le ROC Tennis a renouvelé son bureau avec une nouveauté : désormais, l'association est placée sous la responsabilité de deux co-présidents : Olivier Plainevert et Bernard Lambert.

Contact : 06 75 26 36 26 / 06 38 81 62 17

NOUVELLE ACTIVITÉ POUR « EN COMPAGNIE D'ALIX »

Créée en 2017, « en compagnie d'Alix » organise des ateliers théâtres hebdomadaires au Capitole,



TÉLÉTHON

MAGNIFIQUE IMPLICATION !

Cette année encore les Rochechouartais, leurs voisins de Vayres et Saint-Gervais, se sont pleinement investis pour la réussite de ce rendez-vous annuel des solidarités souriantes qu'est devenu le Téléthon dans notre commune.

Bien avant le week-end des 8 et 9 décembre, nombre de personnes et d'associations étaient déjà sur le pont. C'est le cas notamment des commerçants, dont le spectacle à la Maison du temps Libre est devenu un rendez-vous incontournable pour de très nombreux spectateurs : les deux séances affichaient quasiment complet !

Autre rendez-vous anticipé, le Marché de Noël co-organisé à l'espace la Gare par le Comité des Fêtes et l'association d'artisans « Tout en Art » : l'endroit idéal pour donner des idées au Père-Noël !

Quant aux dates « nationales », les manifestations en plein air du week-end ont bien entendu été impactées par la météo et, dans une moindre mesure, l'actualité. Pour autant, la générosité et la solidarité des Rochechouartais n'ont pas été prises en défaut.

Evidemment on n'oubliera pas, pour conclure ce tour d'horizon, l'incontournable collecte de vieux papiers mise en place par les Sapeurs-Pompiers du Centre de Secours : elle constitue, année après année, le socle sur lequel se bâtit sans faillir le succès du Téléthon à Rochechouart. N'oublions pas que, depuis longtemps maintenant, notre commune fait systématiquement partie des plus gros contributeurs du département !

À l'heure où nous mettons sous presse, les résultats exacts de la collecte ne sont pas encore connus. Peu importe : on sait déjà à coup sûr que la mobilisation et le dynamisme étaient bien au rendez-vous. Et dans un sens, c'est sans doute cela qui compte le plus...

pour enfants (le mardi de 18h à 19h45) et adultes (le mardi de 20h à 22h). Elle a déjà présenté, au mois de juin dernier, un spectacle basé sur les « Exercices de Style » de Raymond Queneau.

Depuis le mois de septembre, l'association a ouvert un original atelier dessin pour petits et grands, ouvert chaque mercredi à partir de 18h30 à la Marquise du Pôle de la Gare.

Contact : 06 82 17 01 44

LABYRINTHE DE LA VOIX

Au terme d'une 16^{ème} édition tout à fait exceptionnelle à de nombreux égards, l'équipe du festival d'été Rochechouartais est déjà au travail pour concocter l'édition 2019.

On notera que l'automne a été marqué par une soirée « partenaires », et surtout par la tenue de l'assemblée générale qui a permis de renouveler le conseil d'administration.

Contact : 06 28 66 58 43

INIATIAIVE

Retour sur la fête des voisins à Babaudus

Ce n'est pas à proprement parler une association, au sens où il n'existe pas de structure formelle. Pour autant, les habitants du village de Babaudus sont à l'initiative d'un moment de partage et de convivialité qui peut s'avérer inspirant, dans d'autres villages, hameaux ou même quartiers de la commune.

Ainsi, les habitants de Babaudus ont décidé de se retrouver, une fois par an, autour d'un repas pris en commun. L'occasion de mieux faire connaissance, de prendre un peu de temps ensemble et de contribuer à, peut-être, recréer une « vie de village ».

De l'avis unanime, ce fut un très bon moment, qui se prolongea bien au-delà du temps normalement consacré au repas... Et les gens de Babaudus attendent déjà l'édition 2019 !

Une belle année

2019



*Jean Marie ROUGIER et le Conseil Municipal
vous souhaitent la réussite de vos projets
et vous présentent leurs vœux les plus chaleureux.*

L'agenda

Retrouvez toutes les infos sur
www.rochechouart.com

DECEMBRE

• 29 décembre : Corrida des Etoiles - ville et remparts

JANVIER

- Le 4 janvier : Vœux du Maire à 18h
- Le 12 janvier : Repas des aînés - MTL
- Le 20 janvier : Cyclo cross - étang de Boischenu

MARS

- 16 mars : Soirée pot-au-feu du Roc foot - MTL
- Du 18 au 23 mars : Semaine de la petite enfance - Espace Petite Enfance Anne Sylvestre et Espace la Gare
- Le 22 mars : Spectacle « one woman show » Véronique Poisson : « AutoPsy des parents » - Espace la Gare

NOUVELLE EXPOSITION MDAC

- Mars à juin : Exposition Babette Mangolte : « Spaces to see »